proclamé député comme ayant réuni le 1

Plus grand nombre de suffrages.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Louis Jourdan ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6º bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6° bureau sont adoptées. — M. Louis Jourdan est admis.)

M. Bonnefoy-Sibour, rapporteur. — Département de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont.

Les élections du 22 septembre ont donné

les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 24,232, dont le quart est de 6,058.

Nombre des votants, 18,987.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 489. Suffrages exprimés, 18,498, dont la majorité absolue est de 9,250.

Ont obtenu:

MM. Bourlon de Rouvre..... 10.107 voix. Dutailly (Gustave)..... 8.295 — Bertrand (Bernard)..... 36 -Claudel (Paul).....

M. Bourlon de Rouvre a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au

quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Bourlon de Rouvre étant membre du conseil général satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6e bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6e bureau sont adoptées. - M. Bourlon de Rouvre est admis.)

M. Bonnefoy-Sibour, rapporteur. -Département de la Haute-Marne, arrondissement de Vassy.

Les élections du 22 septembre ont donné

les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 22,236, dont le quart est de 5,559.

Nombre des votants, 18,079.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 494. Suffrages exprimés, 17,585, dont la majorité absolue est de 8,793.

Ont obtenu:

MM. Rozet..... 9.495 voix. Steenackers 7.570 Boulé....

ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Rozet étant membre du conseil général, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6º bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6° bureau sont adoptées. — M. Rozet est admis.)

M. Descaure, rapporteur. - Département de la Mayenne, arrondissement de Laval, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 18,658, dont le quart est de 4,664.

Nombre des votants, 14,957.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 279. Suffrages exprimés, 14,678, dont la majorité absolue est de 7,340.

Ont obtenu:

MM. le comte d'Elva..... 9.292 voix. Fau-Lacroix 5.382 —

M. le comte d'Elva a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. le comte d'Elva satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6° bureau sont adoptées. - M. le comte d'Elva est admis.)

M. Descaure, rapporteur. — Département de la Mayenne, arrondissement de Mayenne, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 17,379, dont le quart est de 4,344.

Nombre des votants, 14,223.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 133. Suffrages exprimés, 14,090, dont la majorité absolue est de 7,046.

Ont obtenu:

MM. Bigot (Armand)..... 7.348 voix. Renault-Morlière..... 6.744 —

M. Bigot (Armand) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Bigot ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6° bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6° bureau sont adoptées. — M. Bigot est admis.)

M. Descaure, rapporteur. — Département de la Mayenne, arrondissement de la Mayenne, 2e circonscription.

Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 21,626, dont le quart est de 5,406.

Nombre des votants, 17,146. Bulletins blancs et nuls à déduire, 101. Suffrages exprimés, 17,045, dont la majorité absolue est de 8,523.

Ont obtenu:

M. Rozet a été proclamé député comme MM. Chaulin-Servinière 8.796 voix. Leblanc 8.223 —

> M. Chaulin-Servinière a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

> Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Chaulin-Servinière satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

> Votre 6° bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

> (Les conclusions du 6e bureau sont adoptées. - M. Chaulin-Servinière est admis.)

> M. Descaure, rapporteur. — Département de la Mayenne, arrondissement de Château-Gontier.

> Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants:

> Electeurs inscrits, 20,443, dont le quart est de 5,110.

Nombre des votants, 16,148. Bulletins blancs et nuls à déduire, 177.

Suffrages exprimés, 15,971, dont la majorité absolue est de 7,986.

Ont obtenu:

MM. le vicomte de Villebois-Mareuil..... 9.915 voix. Godivier..... 6.067 —

M. le vicomte de Villebois-Mareuil a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. le vicomte de Villebois-Mareuil satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre & bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son éjection.

(Les conclusions du 6e bureau sont adoptées. - M. le vicomte de Villebois-Mareuil est admis.)

M. Paulmier, rapporteur. - Département de la Manche, arrondissement de Saint-Lô. Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 22,733, dont le quart

est de 5,683.

Nombre des votants, 17,313. Bulletins blancs et nuls à déduire, 88. Suffrages exprimés. 17,225, dont la majorité absolue est de 8,613.

Ont obtenu:

MM. Rauline (Gustave), député sortant...... 12.832 voix. 4.350 —

M. Rauline a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Rauline, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 6e bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 6e bureau sont adoptées. — M. Rauline est admis.)

M. Argeliès, rapporteur. — Département du Loiret, arrondissement d'Orléans, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre ont donné

les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 22,419, dont le quart est de 5,604.

Nombre des votants, 17,765. Bulletins blancs et nuls à déduire, 127. Suffrages exprimés, 18,638, dont la majo-

Ont obtenu:

rité absolue est de 8,820.

MM. Dumas (Julien)..... 7.626 voix. Rabier..... 7.320 — Desplanches..... 2.680 — Merlin.....

La majorité absolue n'ayant été obtenue par aucun des candidats au 1er tour de scrutin, il a été procédé, le 6 octobre, à un 2º tour, qui a donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 22,419. Nombre des votants, 17,882. Blancs ou nuls, 154. Suffrages exprimés, 17,743.

Ont obtenu :

	one ontone.	
MM.	Rabier	9.200 voix
	Dumas	
	Merlin	1 —

M. Rabier a été proclamé député comme ayant réuni la majorité des suffrages exprimés.